

Campagne 2021-2022 n°8 – 24 mars 2022

Colza

- **Méligèthes : prendre en compte l'état du colza et le nombre de méligèthes par plante**

Rappelons qu'un colza vigoureux et sain, pourra supporter une présence, même importante de méligèthes. Au contraire, un colza chétif, stressé, dans un contexte contraint sera particulièrement vulnérable.

La vigilance doit à présent être maintenue par un dénombrement régulier sur les plantes pour se situer par rapport aux seuils.

- **Les seuils d'intervention**

Dès que les fleurs sont ouvertes, le pollen étant libre d'accès, la nuisibilité du méligèthe devient généralement nulle et le traitement inutile.

Surveillance de rigueur également dans les situations avec une variété haute et très précoce (ex : ES Alicia ou Troubadour) en mélange. Cette pratique permet de maîtriser certaines attaques faibles à moyennes mais n'exclue pas la surveillance ! En cas de fortes attaques, au-delà des seuils indiqués ci-dessous sur les plantes d'intérêt, un contrôle des populations de méligèthes peut se justifier

| Etat de la culture | Conseil et seuil d'intervention |
|--|---|
| Si le colza n'est pas vigoureux en sortie d'hiver (petits colzas dus aux levées tardives, infestations larvaires ...) et/ou si les conditions environnementales sont défavorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs de type larves d'altises, charançons du bourgeon terminal). | Surveiller les méligèthes dès l'apparition des boutons et intervenir lorsque le seuil sera atteint ou dépassé. 1 méligèthe par plante au stade D1 ; 2 à 3 méligèthes par plante au stade E. |
| Si le colza est vigoureux (sain, bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif). | Attendre le stade E (boutons séparés) et intervenir uniquement si le seuil de 4 à 6 méligèthes par plante est dépassé. |

Il est important de ne pas intervenir trop rapidement afin de toucher le maximum d'insectes lors de l'application.

Toute intervention est à éviter à partir de l'apparition des premières fleurs dans la végétation sauf si la pleine floraison ne se produit pas une semaine après l'apparition des premières fleurs.

• Quels insecticides utiliser ?

Les méligèthes sont résistants aux pyréthri-noïdes en « ine » lambda-cyhalothrine, deltaméthrine, cyperméthrine, ... Le tauflualinate et l'étofenprox sont 2 pyréthri-noïdes qui échappent à la rapide métabolisation par les méligèthes et conservent leur potentiel d'efficacité

Une utilisation raisonnée de ces solutions est indispensable. Lire attentivement les étiquettes et la documentation disponible et respecter les recommandations d'emploi.

Les substances actives encore efficaces sur méligèthes

- l'étofenprox (TREBON,30EC, UPPERCUT)
- le tau-fluvalinate (MAVRIK SMART, TALITA)
- l'indoxacarbe* (STEWART, EXPLICIT EC) ; en dernière campagne d'utilisation.

-phosmet (BORAVI WG). Retiré du marché suite à la décision de non renouvellement de la substance active avec un retrait des AMM au 01/05/2022, une date de limite pour la vente au 01/08/2022 et une date de limite d'utilisation au 01/11/2022.

Prioriser les stocks sur la prochaine campagne 2022-2023 plutôt que sur méligèthes, c'est-à-dire grosse altise adulte (BORAVI WG reste légèrement supérieur aux pyréthri-noïdes, hors des zones de forte résistance) et charançon du bourgeon terminal.

Recommandations d'utilisation

- **Volume de bouillie**, un optimum autour de 200 l/ha : pour optimiser l'efficacité d'une pulvérisation insecticide, il est conseillé de travailler à volume « normal », en évitant les trop bas-volumes, inférieurs à 100 l/ha.

- **Le contexte de réalisation** est important : réglage du pulvérisateur, conditions climatiques, caractéristiques du produit appliqué.

- Protection des abeilles

Dangereux pour les abeilles (phrase SPE8) : pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et/ou en période de production d'exsudat, à l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille F, PE, ou FPE. En cas d'intervention tardive (par exemple, stade E avec apparition des premières fleurs), utiliser impérativement les solutions efficaces et bénéficiant d'une dérogation abeille : MAVRIK SMART, TREBON 30EC (stade limite d'utilisation BBCH61)

Attention : ces applications font l'objet d'un nouvel arrêté (20 novembre 2021) encadrant les horaires d'application : dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. Plus d'informations [en cliquant ici](#).

**Non-renouvellement de la substance active (REG 1107/2009) ; délai maximum que peut appliquer chaque état membre : retrait de l'AMM avant le 19/03/2022 et le délai de grâce expire au plus tard le 19/09/2022. Délai maximum non confirmés à ce jour par l'ANSES.*

Pois chiche

• Quel rattrapage en post levée ?

Le pois chiche est une légumineuse à graines peu couvrante en début de cycle. La gestion des adventices est une étape importante pour assurer la performance de la culture.

Après le semis, le désherbage mécanique peut être utilisé comme gestion de la flore sur le rang à l'aide d'une bineuse ou en plein grâce à la herse étrille. On limitera les passages de herse étrille aux stades 2 à 8 feuilles et de bineuse de 8 feuilles (avant avec protège rang) à fermeture des rangs ou début floraison.

Bien entendu on réalisera ces passages lorsque les conditions propices à leur efficacité sont réunies (humidité du sol, absence de pluie les prochains jours, etc.).

En lutte chimique, les spécialités commerciales en post levée sont limitées. En effet, deux produits seulement sont disponibles dont le Challenge 600 et l'Onyx.

L'usage de Challenge 600 est possible s'il n'a pas été utilisé en pré-levée. Challenge 600 est non fractionnable. Onyx est fractionnable en deux applications à la dose maximale de 0,75 L/ha avec un intervalle de 7 jours minimum entre applications.

| Spécialités commerciales | Substances actives | Dose d'AMM post-levée | Nombre max application | Mention d'avertissement | Mention de danger (règlement CPL) | DAR (jour ou stade) | Coût (€ HT/ha) |
|----------------------------|--------------------|-----------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------------|---------------------|----------------|
| Challenge 600 / Karmin 600 | Aclonifen 600 g/l | 0,5 l/ha | 1 | Attention | H351 - H410 | BBCH 18 | 11 |
| Onyx 600 g/l (1) | Pyridate | 1,5 l/ha | 1 | Attention | H226 - H315 - H317 - H319 - H410 | BBCH 18 | 54 |

(1) Ne pas appliquer sur sols drainés > 45% d'argile. ZNT 5m pour 0,75 l/ha, ZNT+DVP 5 m pour 1,5 l/ha.

Le positionnement de l'application en post-levée sera réalisé à 2-4 feuilles des adventices, soit environ à 3-4 f du pois chiche. L'Onyx possède un spectre qui gère bien les amarante, datura, gaillet, mercuriale, morelle, repousses de tournesol, laiteron, séneçon et chénopode. L'association avec Challenge 600 améliore l'efficacité sur les renouées (toujours insuffisant sur renouées des oiseaux). Toutefois, en forte pression renouées, le passage en post-levée doit être précédé par une pré-levée efficace sur cette flore (programme à base de Nirvana S 1.8 l/ha par exemple). Le fractionnement de la dose d'Onyx est intéressant pour couvrir les levées échelonnées.

ARVALIS
Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 – LATTES
Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- ▶ Alpilles Céréales, Arterris, CAPL, Duransia, Ets Magne, Ets Garcin
- ▶ Ets Perret, Ets Touchat, Ets Perris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD
- ▶ **Chambres d'Agricultures 11, 30, 34**
- ▶ BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan